

Directeur de la publication : A. Waché, président ligue Rhône Alpes Aviron - Composition, mise en page, scans : A. Quoëx



CALENDRIER
Mois de **JANVIER**



DÉCEMBRE 2008

Samedi	6	Régate Fédérale Ergomètre du CD 69	MIRIBEL
Dimanche	7	Test Ergométrique Drôme Ardèche	TAIN TOURNON
Samedi et Dimanche	13 14	OPEN Ergomètre du CD 73	CHAMBERY
Dimanche	14	Régate débutants B/M du CD 69	VIENNE ST ROMAIN
Dimanche	14	Tête de rivière du CD 42 (3500 m)	ROANNE

INFO : subventions pour le Sport en 2009
(rapport législatif sur le budget de SEJS)

52 millions d'euro en moins pour le secteur Sport, jeunesse et vie associative : c'est ce que prévoit le projet de loi de finances pour 2009.

Il intervient dans un double contexte de récession économique, qui contraint les décideurs publics, et de modernisation des politiques publiques.

Si l'on reprend la présentation astucieuse mais contestable des ministres successifs, visant à amalgamer aux crédits de l'état ceux du Centre national de développement du sport (CNDS), 996 millions d'euro sont prévus pour cette mission en 2009 contre 1 048 millions d'euro en 2008. Ces 996 millions d'euro se décomposeraient en 787 millions d'euro de crédits budgétaires et 209 millions d'euro venus du CNDS. Les 787 millions d'euro constituent la part de l'état stricto sensu, en très légère progression par rapport à 2008 (782 millions d'euro). Mais sur la durée, la tendance serait inversée, puisque 768 millions d'euro sont prévus en 2010 et 757 millions en 2011. Le désengagement de l'état est donc désormais assumé et programmé.

Le budget global est en baisse, mais les différentes activités du ministère ne sont pas touchées de la même manière. Le programme Sport est en augmentation de 4 %, à 220 millions d'euro de crédits avec une priorité affichée au sport de haut niveau. Le programme jeunesse et vie associative subit quant à lui, une baisse de 11,2 % pour s'établir à 119 millions d'euro. Le programme conduite et pilotage (crédits de personnel) passe de 442 à 447,5 millions d'euro.

En clair, l'état, qui n'a plus d'argent, veut en mettre de moins en moins au service du sport, de la jeunesse et de la vie associative des Français.

GRENOBLE, RÉUNION FÉDÉRATION-LIGUE

Réunion d'information de l'Equipe Technique Fédérale aux présidents, entraîneurs et dirigeants de la Ligue Rhône Alpes d'aviron,

Grenoble, mardi 9 décembre. 55 personnes étaient présentes pour écouter Pascal Berrest, DTN,

Pascale Bouton, DTN Adjointe, Jean-Raymond Peltier, Directeur des Equipes de France, Olivier Pons et Dominique Basset, Responsables des Juniors et Jeunes Talents.



La maire adjointe aux sports de Grenoble est venue saluer les intervenants, ainsi que la présence des représentants des clubs.

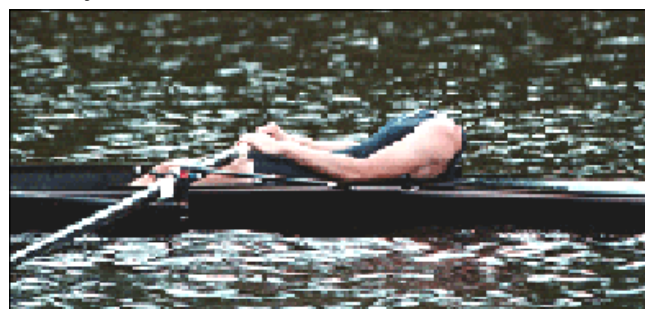
Après la bienvenue d'Alain Wache, président de ligue, le DNT nous fit un exposé sur les JO de Pékin et des 4 années passées. Il nous fit part des objectifs de la fédération pour les 4 années à venir. Vient le tour de Jean-Raymond Peltier, directeur des équipes de France. Il nous annonça ces soucis, et des solutions qu'il pense mettre en place, pour que nos rameurs/rameuses arrivent dans les médailles, lors des régates internationales.

Olivier Pons, Dominique Basset, nous parlent des équipes de France Juniors et des Jeunes talents. Pour terminer Pascale Bouton nous donna des informations sur le suivi des athlètes, de leurs réinsertion dans la vie civile.

A l'issue de cette réunion la ligue nous a offert un vin d'honneur avec une collation. Fin vers 22 h 30, rentrée de tous, sous la neige.



AVIS aux ENTRAÎNEURS/INITIATEURS
soyez très attentifs avec vos rameurs...



voilà ce qui peut arriver avec les pelles " HACHE "

15 Décembre 2008 - Grenoble
inauguration du Pôle Rhône Alpes Espoirs



Messieurs M. Destot, J-J. Mulot, A. Wache, aux écoutes des explications de Xavier Dorfman, responsable du Pôle.



Lors de la visite du Pôle, salle de musculation.

Ce lundi 15 décembre, Pont d'Oxford au club de l'Aviron Grenoblois, Michel DESTOT, député-maire de Grenoble,



Jean-Jacques MULOT, président de la Fédération Française d'Aviron, Thibaud PARMENTIER, président de l'Aviron Grenoblois, Alain WACHE, président de la Ligue Rhône Alpes d'Aviron ont inauguré le Pôle Rhône Alpes Espoirs. Etaient également présents, Charly Imbert, responsable des Pôles Rhône Alpes, Xavier Dorfman, responsable du Pôle Isère, Bastien Tabourier, entraîneur du Pôle.

Les officiels sur le ponton



Explications d'Alain Wache au Président Fédéral J-J Mulot

Challenge Jeune Rameurs
du Comité Départemental du Rhône



Après la 2ème manche réalisée à Décines au club des SAD, arrivait la 3ème étape du Challenge.

L'Aviron Club de Vienne Saint Romain, avait la charge de cette organisation. Une température peu clémente, sur l'île Barlet, mais une envie d'en découdre de la part de jeunes sportifs, relevait le niveau de température.

Trois épreuves au programme, Un parcours bateau, un QCM sur les situations rencontrées en aviron, et une course d'orientation.

Vingt équipages Minimes / Benjamins, garçons et filles soit 80 rameurs et rameuses ont donc effectué les différentes épreuves.

Chaque podium était récompensé, et le résultat final sur l'ensemble des trois épreuves, pouvait permettre le classement du Challenge. Ce dernier était doté du Challenge CREDIT MUTUEL, partenaire de l'opération et du CDAR.

Le classement du podium de ce challenge :

- 1er : Aviron Union Nautique de Villefranche
- Deuxième : Cercle de l'Aviron de Lyon
- Troisième : Sauveteurs et Aviron Décinois

Une bonne et forte ambiance régnait à la remise du trophée, qui clôturait cette édition 2008. Il reste maintenant à nos pousses de champions de poursuivre leur travail pour la suite de la saison, et obtenir des résultats à hauteur de leur engagement.

INFORMATION : La réforme des CREPS

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a statué sur les 24 sites des CREPS. C'est Léo Lagrange qui en avait lancé l'idée en 1939. Jean Borotra l'a concrétisé sous le gouvernement de Vichy, dans un premier temps sous le nom de "Centres Régionaux d'Education Générale et Sportive" (CREGS).

• 6 fermetures définitives ont été prononcées, dont le CREPS de Macon, à compter du 1 janvier 2010.

• 4 feront l'objet d'une concertation et seront évalués jusqu'au mois de Mars 2009, les CREPS de Voiron et Vichy sont de ceux-ci.

• 14 sont maintenus et deviennent des "campus territoriaux de l'excellence sportive".

27 Août 1911 - Lac de Paladru
Première régata de l'Aviron Grenoblois.



Le Sport au Féminin "historique"

par André Quoëx d'après les extraits de Mme Françoise BARON-BOILLEY à l'UFR-STAPS Faculté du Sport de Nancy le 28/6/2008

SES ORIGINES

1885 : Le livre du baron de VAUX «*les femmes. le sport*» trace les portraits de 26 femmes pratiquant avec brio équitation, chasse, tir ou escrime. On remarque que ce sont en majorité des femmes de la noblesse.

1892 : Droit de porter un pantalon pour la pratique du vélo ; quelques polémiques dans le milieu médical : le Docteur TISSIER prévoit des répercussions fâcheuses sur les organes féminins !

1898 : Des femmes des classes populaires se retrouvent dans des Sociétés de Gymnastique réservées aux instituteurs.

1912 : Création de l'Union Française de Gymnastique féminine (UFGF), il s'agit surtout d'activité de loisirs et quelques exploits sont malgré tout à noter : Henriette D'ANGEVILLE, Mont Blanc (1838) • Renée DUBATZ, record de l'heure à vélo • Marie MARVINGT, ski de fond, 1909 • Hélène BOUCHER, aviation • Suzanne LENGLEN, tennis.

Il apparaît que la pratique sportive féminine reste confidentielle, ce qui fait dire à C. LOUVEAU, sociologue, que « *le sport originellement a un sexe et il est masculin* ».

POUR L'EXCLUSION DES FEMMES AUX COMPÉTITIONS

1900 : Dr HERICOURT : « *de par son anatomie spéciale, la femme est incapable des efforts que comporte tout sport. Il semble oiseux d'insister sur ce point qu'un sport n'est pas un jeu de femmes* ».

1904 : H. DESGRANGES indique que « *la femme a plus de devoirs que de droits, la pratique sportive de compétition semble incompatible avec cet ordre social qui trouve des justifications physiologiques* ».

1912 : A Stockholm, Pierre de COUBERTIN précise : « *Une olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte* ». Il restera hostile à la participation des femmes aux JO.

1936 : Confirmation de COUBERTIN : « *le seul véritable héros olympique c'est l'adulte mâle individuel. Par conséquent, ni femme, ni sports d'équipes* ».

Ses propos sont vraisemblablement marqués par son éducation, sa classe sociale, son époque, attribuant à la femme le rôle de compagne de l'homme, de mère et de gardienne des valeurs humaines. Il confirme son point de vue par ces déclarations : « *il n'est point d'être plus odieux que ce qu'on appelle la femme sportive, celle qui est préoccupée comme et presque autant que nous de faire de la marche, du tennis, de l'escrime, du cheval, et qui a tant de choses sportives inscrites dans le programme de son existence journalière qu'elle ne trouverait plus le temps de donner à téter à son gosse si elle n'avait point aidé la providence à ne pas lui en donner, et qu'elle ne trouve pas davantage celui de songer aux soins de son intérieur et à la décence de sa tenue* ».

STRUCTURE DU MOUVEMENT SPORTIF FÉMININ

Entre 1912/1930, le mouvement sportif se structure :

1912 : Création du club FEIVHNA-SPORT (foot-athlétisme)

1915 : Création de ACADEMIA

1916 : Création de FSFSF, Alice MILLAT, très impliquée dans différents postes à responsabilité à FEMINA-SPORT œuvre pour la création de la FSFSF, organise

l'olympiade féminine de Monaco en 1921 et crée la Fédération Sportive Féminine Internationale.

1928 : JO d'Amsterdam - le CIO décide d'inclure officiellement des épreuves féminines en athlétisme : 100 m, 800 m, saut en hauteur, disque, 4 x 100 m. 27 femmes participeront sur 2883 athlètes.

L'athlétisme, sport phare des JO et sport masculin par excellence, permet aux femmes d'entrer dans le giron de la Fédération Internationale. Le développement et la reconnaissance du sport féminin s'inscrivent dans le contexte des années qui ont suivi la Grande Guerre avec l'objectif d'oublier les horreurs • Les hommes étant partis au front, les femmes ont montré qu'elles pouvaient assurer d'autres rôles. La mode vestimentaire change : les robes se raccourcissent, le corset disparaît, les cheveux sont plus courts... tout favorise le sport. La crise de 1929 met fin à une certaine euphorie.

LENTE PROGRESSION DU SPORT FÉMININ JUSQU'EN 1970

1822/1925 : le Dr BOGEY préconise : « *pas de course de fonds pas de saut en longueur, hauteur, en vue de records, pas de lutte, ni boxe, pas d'équitation. Tout exercice qui s'accompagne de chocs, secousses, est dangereux pour l'organe utérin* ». Pour autant l'exercice physique n'est pas interdit à la femme : elle doit être en bonne santé et vigoureuse, c'est une exigence de la maternité. Un constat : la fonction de procréation éloigne la femme des pratiques sportives.

ETAT DES LIEUX ACTUELS

Mai 1968 : Permet une écoute préalable du courant féministe et de disposer plus grande autonomie. Les nouvelles technologies permettent de faciliter les tâches quotidiennes.

FFGEGV : 60% des femmes en 1965. 84% en 1975, 92% en 1978, 94% en 1980.

Le contexte de la guerre froide favorise le sport féminin de compétition, concurrence des Pays de l'Est.

A l'aube du 21ème siècle : Les femmes sont officiellement reconnues dans toutes les pratiques de traditions masculine : force, combativité. (1984 : marathon • 1995 : triple saut, saut à la perche • 2003 : 3000 m steeple.

UN REGRET

Si des femmes ont incomparablement participé au mouvement d'extension des loisirs sportifs certaines décennies, elles sont à peine plus représentées aujourd'hui dans le mouvement sportif institué qu'elle ne l'étaient hier.

Pour les fédérations olympiques licences féminines :

- **1968** = 18 %
- **1971** = 21,2 %
- **1980** = 21,4 %.
- **1992** = 26 %
- **2005** = 27,4 %

avec une distribution inégale dans chaque discipline. Inégalités entre les femmes suivant leur classe : les classes sociales dites populaires accèdent rarement aux responsabilités. En 2000, on compte ; 12 % de femmes conseillers techniques • 9 % de postes d'entraîneur national • 4% de directeurs techniques nationaux (2/49) • 4 fédérations sur 101 sont présidées par des femmes.

Inégalités également en ce qui concerne les primes, la représentativité médiatique, l'accès aux installations.

"Cessons d'opposer la différence à l'égalité, voyons plutôt comment il faut faire l'égalité avec le différent" G. Fraisse

SUITE... Récit sur les bateaux d'Aviron d'Hier, d'Aujourd'Hui et de Mer, par André Quoëx.

Les premiers outriggers

Le développement de l'aviron a été rythmé par la compétition et, dès 1856, le règlement des courses distingue deux catégories de bateaux :

- les embarcations sans portant (yole)
- les embarcations armées de portants (outrigger et canoë)

Les premiers outriggers furent conçus suivant une autre technique de construction, celle du bois déroulé. À l'origine, les bois utilisés étaient l'acajou et le cédrat. Différents éléments, formant l'armature, assuraient la rigidité du bateau.



La conception de fabrication des outriggers reposait sur les éléments suivants :

- la carlingue
- les cintres
- les genoux
- l'hiloire
- les préceintes
- les traverses
- les croisillons
- le liston

On venait ensuite appliquer sur cette charpente une feuille de bois mince et fragile (1,5 à 3 mm d'épaisseur) formant la coque de l'embarcation: le bordé.

Ce dernier était ceinturé dans sa partie haute par une planche plus épaisse sur laquelle venaient se fixer les portants: le carreau.

LES BATEAUX D'AUJOURD'HUI

«Bateau Découverte»

Pour ouvrir la pratique de l'aviron au plus grand nombre, la Fédération Française des Sociétés d'Aviron a étudié, puis mis en chantier en 1992, un nouveau type d'embarcation permettant à tout public de découvrir notre activité, sur tous les plans d'eau et en sécurité, le «Bateau Découverte».

Il permet à chacun d'aborder l'activité facilement. Il est fabriqué en polyéthylène, insubmersible, auto-videur, stable et demande peu d'entretien. Utilisable à banc fixe ou à siège mobile par un ou deux usagers, sa robustesse et sa simplicité de pratique en font l'embarcation idéale pour l'animation sportive de groupe, notamment les scolaires



«Bateau Découverte à 8»

Un autre concept est également développé pour la découverte collective de notre activité, le «Bateau Découverte à 8».

La conception modulaire de cette embarcation, qui peut être armée en pointe ou en couple, permet aux novices d'avoir, dès les premiers coups de rame, des sensations d'effort collectif et de vitesse.



Bateaux d'initiation

Depuis plusieurs années, les constructeurs font preuve d'imagination pour concevoir des bateaux de formes diverses, les plus adaptés possible aux pratiques et aux publics d'aujourd'hui. Ces embarcations, peu fragiles, permettent d'initier le pratiquant en toute sécurité. On peut citer les modèles suivants :



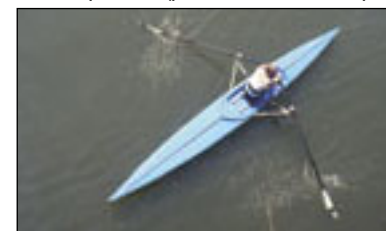
planche à ramer, Ramtonic, Turbo skiff... Ils sont le plus souvent individuels et répondent à plusieurs critères

- stabilité
- robustesse
- maniabilité
- pratique facilitée
- prix attractif

Canoës

Nous avons vu précédemment que les canoës français étaient d'excellents bateaux d'initiation.

Leurs formes ont donc été reprises (parfois à l'identique avec le moulage des clins) et de nombreuses embarcations en fibre de verre et résine polyester à un ou deux rameurs se disputent le marché du perfectionnement et de la pratique de loisir.



Ils sont particulièrement appréciés pour leur solidité et leur stabilité. En l'absence de compétition, il n'y a pas de dimensions arrêtées, ce qui permet aux constructeurs de laisser libre cours à leur imagination.

Yolettes

La yolette est une embarcation armée en pointe ou en couple, traditionnellement à 4 rameurs et un barreur, dont la construction est libre sous réserve que sa longueur ne dépasse pas 15,5 fois sa largeur et que son poids ne soit pas inférieur à 75 kg. Dans le passé elle était construite en bois ou en aluminium. Actuellement la plupart des modèles commercialisés sont en matériaux composites.



La yolette se différencie des yoles par son armement identique aux outriggers (rameurs dans l'axe du bateau et présence de portants).

C'est le bateau collectif idéal pour l'initiation des débutants, surtout des jeunes catégories. Des compétitions peuvent être organisées dans ce type d'embarcation, notamment lors des championnats scolaires UNSS (catégorie collège).

La yolette est surtout le bateau privilégié pour la pratique de loisir et la randonnée en rivière.

Les embarcations de compétition. Ce sont celles que l'on appelle encore aujourd'hui les outriggers.

Leur construction reste libre dans la conception, les dimensions et de la qualité des matériaux qui les composent.

La Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron (FISA) et la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA) ont toutefois fixé certaines restrictions à ces embarcations :

- limite inférieure pour le poids: cette décision modère l'investissement dans la recherche de modèles toujours plus légers mais aussi plus fragiles, et surtout plus onéreux